

les changements nécessaires

Pour son trentième anniversaire, le C.E.A. connaît une nouvelle jeunesse. Pourtant, si en 1945 il était hautement souhaitable qu'il y en ait un, on pouvait par la suite se demander quelle ampleur ou lui donnerait. Il n'y a jamais eu de Commissariat de la machine à vapeur ; certains diront heureusement, pour les industries des moteurs en France. D'autres, pensant aux ramifications politiques et aussi à la sûreté, à l'environnement, comme personne n'y pensait au siècle dernier, estimeront qu'une telle technique méritait au départ, et pour une longue durée, l'encadrement et un large support de l'Etat.

En 1945, l'énergie atomique était une science et une arme. Et d'une certaine manière, elle le demeure. Qu'inventera-t-on après la fusion contrôlée, les armes thermonucléaires ? Elle est devenue de plus en plus une industrie, d'abord une industrie de pointe, puis une industrie tout court pour une large part avec son cortège de décisions irréversibles, tant les investissements sont élevés, pour les recherches et les réalisations, chez l'utilisateur, chez le fournisseur et ses sous-traitants. On le voit bien pour la diffusion gazeuse, les centrales nucléaires.

Pour que le Commissariat continue d'exister avec une large prédominance d'applications civiles, il a fallu un phénomène nouveau : l'internationalisation des politiques et des techniques qui nécessitait que l'Etat intervint pour promouvoir en France et à l'étranger notre effort et pour le protéger.

Encore fallait-il que cette intervention n'aboutisse pas à des monopoles mais au contraire encourage la concurrence et la répartition des tâches, favorisant les techniques d'avenir sans créer de distorsions. Tout au moins convenait-il de faire en sorte que si des monopoles étaient inévitables, ils soient suffisamment contrôlés par l'Etat et que les préoccupations de concurrence et de rentabilité imprègnent tous les secteurs pouvant en relever.

Que souhaiter au C.E.A. à l'occasion de ce trentième anniversaire ? Qu'il ait si bien réussi qu'au moment de fêter son cinquantenaire, des structures industrielles puissantes, appuyées sur une recherche dynamique, consacrent le succès d'une politique nucléaire française clairvoyante qui, définie par les plus hautes autorités de l'Etat dans des concertations interministérielles, n'aura pas refusé les changements nécessaires.

Pierre GUILLAUMAT